DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260910-20260906-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six le 10 septembre à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de :

Madame Virginie ELSHOUT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Etaient présents : 12

V. Elshout, S. Chesnel, J. Hodouin, P. Souchu, E. Jupin, P-J Lamarre, S. Pichot, J. Brézel, C. Duchêne, M. Franco Sanhez, , A. Coudray, T. Fretay

Etait absent : 1

C. Guilment

Etait excusé : 1

C. Guilment

Monsieur Guilment a donné procuration à Madame Elshout

Madame Franco Sanchez a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 3 septembre 2026

Date d'affichage : 3 septembre 2026

****

Délibération 2026-09-06

Objet : Admission de titres en non-valeur

Madame DUCHÊNE, adjointe en charge des finances présente à l'assemblée une demande d'admission en non-valeur de créances éteinte. Le comptable n'a pas pu recouvrer les titres.
Le montant s'élève à 4 018.65 €.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur les titres listés en annexe de la présente délibération à hauteur de 4 018.65 €.
Les crédits prévus au budget n'étant pas suffisants, il conviendra d'établir le certificat de fongibilité correspondant.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
V. ELSHOUT

MAIRIE DE CHAUVIGNÉ
ILLE-ET-VILAINE